



LE GROUPE CRÉDIT DU NORD LANCE L'ASSURANCE CYBER RISQUES, UNE ASSURANCE QUI PROTÈGE LES ENTREPRISES FACE AUX RISQUES DE CYBER-ATTAQUES

Communiqué de presse

Paris, le 4 décembre 2020

LE GROUPE CRÉDIT DU NORD, EN PARTENARIAT AVEC SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSURANCES, LANCE L'ASSURANCE CYBER RISQUES (*), UNE NOUVELLE OFFRE QUI PROTÈGE LES ENTREPRISES FACE AUX RISQUES CYBER.

La transformation numérique de l'économie, le contexte sanitaire et les modes de travail à distance placent les cyber-risques au centre des préoccupations des dirigeants d'entreprises. Près de 7 entreprises sur 10 ont été victimes de cyber-attaques en 2019 dont plus de la moitié ont eu un impact sur leur activité et des pertes financières conséquentes (**).

Plus de 50 % des entreprises visées par une cyber-attaque sont des PME et ETI (*)**

Pour répondre à cette préoccupation majeure des dirigeants d'entreprise, le groupe Crédit du Nord et Société Générale Assurances lancent une offre qui protège les entreprises face aux risques cyber pouvant porter atteinte à leur système d'information : vol de données, rançonnage, intrusion dans le système d'information, cyber-escroquerie, etc.

L'Assurance cyber risques s'adresse aux entreprises clientes des 9 banques régionales du groupe Crédit du Nord réalisant jusqu'à 100 millions d'euros de chiffre d'affaires. Elle couvre l'entreprise souscriptrice et ses filiales au sein de l'Espace économique européen. L'offre peut être souscrite grâce à un parcours simple, fluide et digitalisé.



Une couverture complète contre les risques cyber et un accompagnement dans la gestion de crise

Afin de couvrir les cyber risques majeurs (interruption des systèmes d'information de l'entreprise pouvant engendrer l'arrêt total de l'activité et le vol de données personnelles), l'Assurance cyber risques propose :

- **une assistance d'urgence accessible 24h/24 et 7j/7** en cas d'incident pour organiser les premières mesures qui s'imposent et **l'accès à un consultant référent** en charge de coordonner **l'intervention d'experts** informatiques, de conseils juridiques et de consultants en gestion de crise en cas d'atteinte à la réputation ;
- **la prise en charge des dommages subis par l'entreprise** : pertes et frais supplémentaires d'exploitation faisant suite à une interruption d'accès aux données ou à l'indisponibilité du système informatique, même si celui-ci est externalisé ;
- **la prise en charge des conséquences pécuniaires et des frais de défense** qui résulteraient de toute réclamation à l'encontre de l'entreprise suite aux dommages subis, ainsi qu'en cas d'un manquement à l'obligation de notification ou d'un événement médiatique. Dans le cadre d'une enquête menée par une autorité administrative, les éventuels frais de défense sont également pris en charge.

Pour Alain Quentin, directeur de la clientèle Entreprises du groupe Crédit du Nord : « Dans un marché en plein essor, le groupe Crédit du Nord fait partie des premiers acteurs en bancassurance à proposer à ses clients entreprises une offre de cyber-protection complète et dématérialisée répondant aux préoccupations majeures des dirigeants d'entreprises. Une nouvelle illustration concrète de sa mobilisation et du lien historique entretenus avec ces entrepreneurs. »

« Société Générale Assurances démontre une nouvelle fois sa capacité d'innovation avec le lancement de l'Assurance cyber risques. Anticiper les évolutions de marché, couvrir de nouveaux risques et être aux côtés des entreprises pour protéger leur activité est l'essence même de notre métier », précise Jérôme Leriche, directeur Marketing Bancassurance France, Société Générale Assurances.

Pour plus d'informations sur l'offre, cliquez [ici](#)

(*) Contrat d'assurance cyber risques de Sogessur (Société Générale Assurances), Entreprise d'assurance immatriculée en France et régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 379 846 637 et d'AIG EUROPE SA, Entreprise d'assurance immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806) - Succursale pour la France RCS Nanterre 838 136 463

(**) « Baromètre annuel de la cybersécurité des entreprises » : enquête OpinionWay pour le CESIN réalisée du 2 décembre 2019 au 7 janvier 2020.

(***) Source AIG 2020.

À PROPOS DU GROUPE CRÉDIT DU NORD

Le groupe Crédit du Nord est constitué de neuf banques - Courtois, Kolb, Laydernier, Nuger, Rhône-Alpes, Société Marseillaise de Crédit, Tarneaud, Société de Banque Monaco et Crédit du Nord -, et d'une entreprise d'investissement, la Société de Bourse Gilbert Dupont. Avec 8 400 collaborateurs et un réseau de 776 agences, le groupe Crédit du Nord est au service de 1,8 million de clients particuliers, 159 000 professionnels et 43 200 entreprises.

Les différentes entités du Groupe bénéficient d'une très grande autonomie dans la gestion de leur activité, qui s'exprime notamment par des prises de décision rapides et une grande réactivité aux demandes de leurs clients.

La raison d'être du groupe Crédit du Nord est simple, exigeante : être la banque de référence de ceux qui entreprennent partout en France, et assumer durablement sa part dans le développement économique des territoires où ses banques régionales sont ancrées.

Sa stratégie repose sur une connaissance fine de ses clients dont les besoins sont complexes, pour leur adresser une expertise de haut niveau et une offre complète autour d'univers serviciels, en open banking. Le Groupe met à leur disposition les outils de l'ère numérique et leur permet autonomie, rapidité et simplicité. Il teste de nouvelles approches en garantissant une sécurité absolue dans l'ensemble de leurs transactions.

À l'ère du digital, les hommes et les femmes du Groupe restent au cœur de la relation bancaire d'un Groupe qui fait de la proximité sa promesse. La qualité et la solidité des résultats du groupe Crédit du Nord sont reconnues par le marché (A par Fitch).

www.groupe-credit-du-nord.com



Olivier-Armand POLY - Responsable des Relations Médias
01 40 22 23 24 - olivier-armand.poly@cdn.fr

Sarah COHEN LIPPE - Relations Médias
01 40 22 42 33 - sarah.cohen_lippe@cdn.fr


À PROPOS DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSURANCES

Société Générale Assurances est au cœur de la stratégie de développement du groupe Société Générale, en synergie avec tous les métiers de banque de détail, de banque privée et de services financiers, en France et à l'international. Société Générale Assurances poursuit également l'ouverture de son modèle de distribution par le développement d'accords de partenariats avec des acteurs extérieurs au Groupe.

Présente en France avec Sogécap, Antarius, Sogessur et Oradéa Vie, et dans 8 pays à l'international, Société Générale Assurances propose une gamme complète de produits et de services répondant aux besoins de la clientèle de particuliers, de professionnels et d'entreprises, en matière d'assurance vie épargne, d'épargne retraite, et de protection des personnes et des biens.

S'appuyant sur l'expertise de ses 2 900 collaborateurs, Société Générale Assurances réalise en 2019 un chiffre d'affaires de 15,8 milliards d'euros, gère 126 milliards d'euros d'encours et 23 millions de contrats.



Pour plus d'information, vous pouvez suivre le compte Twitter  @SG_Assurances ou visiter le site www.assurances.societegenerale.com

Philippine Redon
01 57 61 81 67
philippine.redon@socgen.com

Corentin Henry
01 58 98 01 75
corentin.henry@socgen.com

